

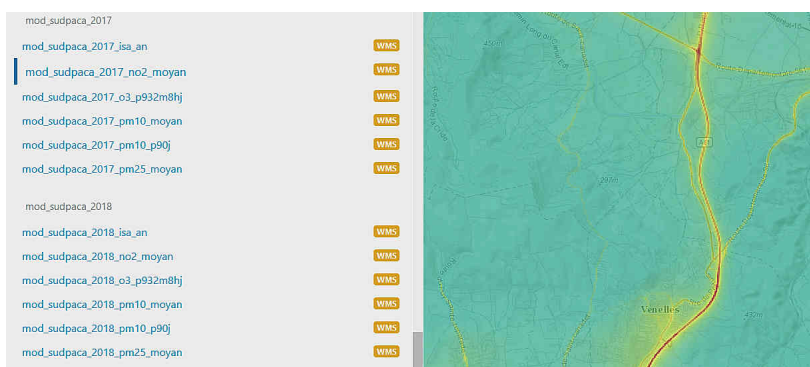
Nous serons honorés d'un moment de poésie inoubliable : « véritable oasis de fraîcheur végétalisée, il (le projet) offrira aux habitants de Venelles un lieu de promenade protégé et intimiste à la manière des jardins et plantes du début du siècle dernier ».

C'était sans compter sur le pragmatisme de Marie-Claire Morin : « Quel type de biodiversité pensez-vous pouvoir installer dans un lieu très pollué par la proximité de l'autoroute ? »

Comme d'habitude le retour de Monsieur le Maire ne se fit pas attendre. Marie-Claire Morin se fera taper sur les doigts assez vivement. Grossier et irrespectueux, il laissera entendre qu'elle raconte n'importe quoi. Qu'il faut des éléments concrets pour s'exprimer.

Certes, Marie-Claire venait de rompre ce doux moment de poésie mais pour autant, elle parlait bien de l'autoroute et non pas de chemins vicinaux. Est-il besoin de démontrer que tous les abords, de toutes les autoroutes sont pollués, particulièrement dans la métropole Aix-Marseille.

Pour autant, et pour plaire à Monsieur le Maire :



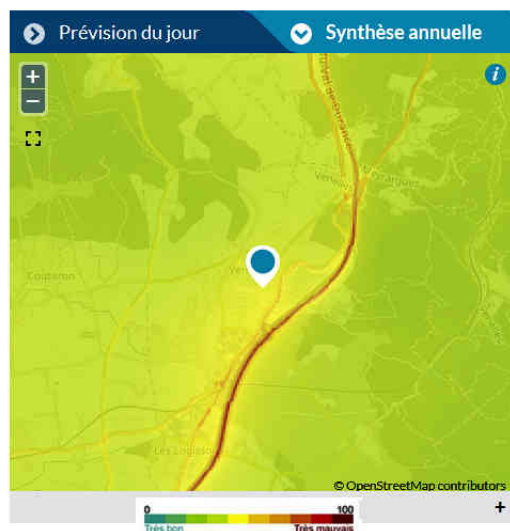
2017 Source : Atmosud (<https://opendata.atmosud.org/viewer.php?categorie=modelisation#>)

Déjà en 2017, la valeur limite annuelle n'était pas respectée sur:

- A51 ainsi que ses échangeurs notamment au niveau du centre de Venelles
- D63, D96 et D556 vers Pertuis
- Dans le centre : avenue de La Grande Bégude, rue de l'Agnel et avenue du Pignonier

**Oups ! Grande Bégude : n'est-ce pas le lieu dont on parlait tout à l'heure ?**

L'air de ma commune : Venelles



Source : Atmosud (<https://www.atmosud.org/monair/commune/13113>)